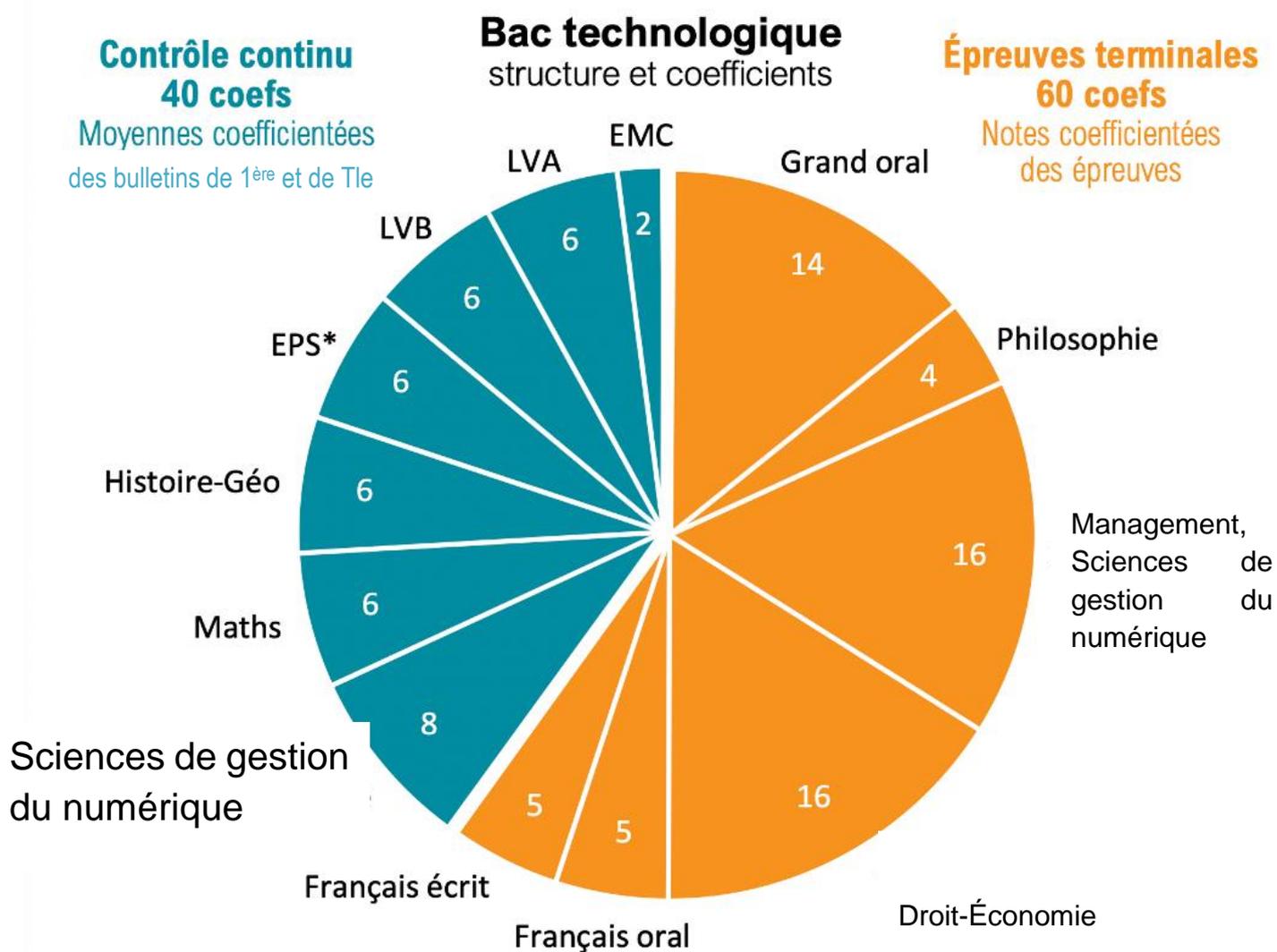


## 1- Enjeux

L'équipe pédagogique de la série Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) de l'établissement scolaire du lycée La Mennais construit son projet d'évaluation dans le but de garantir la mise en œuvre d'une stratégie d'évaluation juste et équitable, intégrant des modalités variées d'évaluation et transparente dans toutes ses disciplines. Le projet d'évaluation de l'établissement La Mennais en série STMG contribue également à rendre l'évaluation et le climat scolaire sereins. Il apporte un éclairage précieux aux élèves et aux familles sur la mise en œuvre de l'évaluation dans les enseignements d'économie et gestion. Ce projet représente un levier de réussite des élèves, composé de 60% d'épreuves ponctuelles et de 40% de contrôle continu.



Les modalités du Baccalauréat se déclinent en contrôle continu et en épreuves communes du mois de mars et de juin pour la session 2023. En classe de première STMG, l'élève suit trois enseignements de spécialités : le management, le droit-économie et les sciences de gestion du numérique. Dans chacun des enseignements, les élèves bénéficieront au minimum du nombre d'évaluations notées de la manière suivante :

- Le droit-économie : 3 évaluations par trimestre sur chacune des disciplines.
- Le management : 3 évaluations par trimestre.
- Les sciences de gestion du numérique : 4 évaluations par trimestre.

En classe de Terminale STMG, l'élève poursuit son cycle avec deux enseignements de spécialité : le droit-économie et le management sciences de gestion du numérique avec un enseignement spécifique qu'il aura choisi en fin de classe de première STMG (Ressources Humaines Communication, Gestion Finance, Mercatique ou Systèmes d'Information et de Gestion).

Dans chacun des enseignements de spécialité en classe de Terminale, les élèves bénéficieront au minimum du nombre d'évaluations notées suivantes :

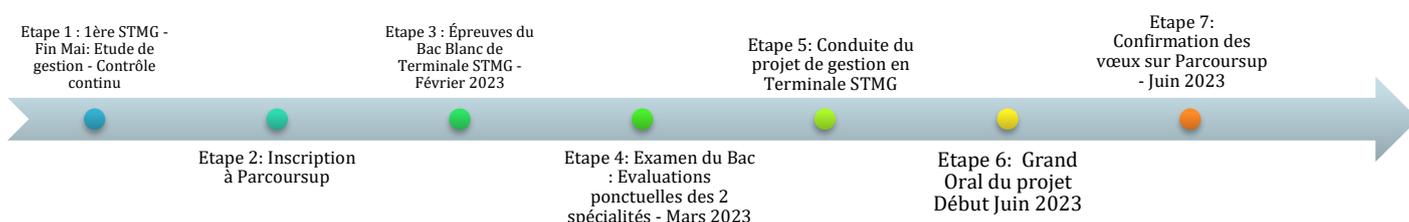
- Le droit-économie : 3 évaluations par trimestre sur chacune des disciplines
- Le management, sciences de gestion du numérique : 4 évaluations pour les deux premiers trimestres sur l'enseignement commun dont une réservée au projet sur l'enseignement spécifique. (8 pour les deux premiers trimestres + 1 relative à la démarche du projet à présenter au Grand oral de juin pour le troisième trimestre)

Les situations d'évaluations proposées aux élèves respectent le cadre du contrôle continu au niveau des contraintes, de la forme définie par l'épreuve du Baccalauréat et des ressources proposées par l'éducation nationale.

Les coefficients des évaluations de la moyenne trimestrielle sont attribués en fonction du type de l'évaluation.

## **Calendrier**

Le calendrier décrit les différentes étapes du cycle terminal. Il est susceptible d'être remanié en cours d'année.



## **2- Epreuves communes et contractualisation**

Les évaluations portent sur les capacités que l'élève aura construit durant le cycle terminal tout en prenant en compte ses progrès. Les capacités représentent des critères d'évaluation afin d'exprimer la notation. Le niveau des attendus évolue au cours de l'année et crée une évolution des modalités par rapport à la durée et la complexité de l'épreuve. Les barèmes des évaluations sont décidés en accord avec l'équipe par discipline et par niveau. Les enseignants s'engagent donc à remplir les appréciations dans les livrets scolaires du lycée (LSL<sup>1</sup>) de manière à garder l'anonymat scolaire et social de l'élève.

Durant l'année de première STMG, les trois divisions composeront sur un devoir commun à raison d'un par trimestre. Les évaluations prennent la forme de devoirs surveillés à l'écrit ou à l'oral.

En fin de première STMG, l'élève obtiendra une note de soutenance à l'oral attribuée un enseignant de spécialité Sciences de Gestion du Numérique. Cette note est validée en conseil de classe et apparaîtra dans leur livret scolaire du lycée.

En classe de 1ère STMG et de Terminale STMG : les critères d'élaboration des évaluations proposées à l'élève se basent sur les compétences du Livret Scolaire du Lycée. Au troisième trimestre en classe de 1ère STMG, la note obtenue pour l'étude de gestion en Sciences de Gestion du numérique compte pour 50% de la moyenne dans la spécialité. La décomposition des compétences évaluées se fait de manière suivante :

| <b>Classe</b>  | <b>Première</b> | <b>Terminale</b> |
|----------------|-----------------|------------------|
| SGN            | 6               | MSDGN : 10       |
| Management     | 4               |                  |
| Droit-Economie | 4               | 5                |

---

<sup>1</sup> LSL : Livret Scolaire du Lycée

| Enseignements  | Sciences de Gestion du Numérique  | Management  | Droit-Economie  |
|--|---|---|---|
| <b>Compétences en 1<sup>ère</sup> STMG</b>                               | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné</li> <li>2. Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation</li> <li>3. Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information</li> <li>4. Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation</li> <li>2. Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques</li> <li>2. Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles</li> <li>3. Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information</li> </ol> |
| <b>Compétences en Terminales STMG</b>                                    | <b>Management Sciences de Gestion du Numérique Enseignement commun et enseignement spécifique de SIG<sup>2</sup> ou RHC<sup>3</sup> ou GF<sup>4</sup> ou Mercatique</b>   |   | <b>Droit Economie</b>   |
|  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information</li> <li>2. Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné</li> <li>3. Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation dans son environnement</li> <li>4. Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation</li> <li>5. Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles</li> <li>6. Mettre en œuvre une démarche de projet</li> <li>7. Mobiliser les connaissances, méthodes et outils inhérents à l'enseignement spécifique</li> <li>8. Exercer un regard critique et argumenter quant à la pertinence des démarches et des pratiques liées à l'enseignement spécifique</li> </ol> |   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques</li> <li>2. Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles</li> <li>3. Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information</li> </ol> |
| <b>Compétences communes en 1<sup>ère</sup> STMG et en Terminale STMG</b> | <p>=&gt; Développer une argumentation structurée à l'écrit</p> <p>=&gt; Développer une argumentation structurée à l'oral</p>  |   |   |

Liste non exhaustive des modalités d'évaluations : Devoirs de maison, exposés à l'oral, revues de presse, débats argumentés, jeux sérieux, devoirs communs surveillés. La correction des copies est prise en charge par un enseignant qui ne dispense pas la matière dans la classe.

<sup>2</sup> SIG : Systèmes d'information et de Gestion

<sup>3</sup> RHC : Ressources Humaines et Communication

<sup>4</sup> GF : Gestion Finance

### 3- Points de vigilance

- Absence : En cas d'absence, l'élève devra la justifier par un document officiel et pourra alors repasser l'épreuve.
- SGN/MSGN/DROIT-ÉCONOMIE : au retour de l'élève, l'informer qu'il devra rattraper l'évaluation le mercredi après-midi suivant l'évaluation. (Le sujet est identique à celui de l'évaluation et seront ramassés à la suite de la composition).
  - Attention, pour une absence de plus de 10 jours par exemple, si les copies ont déjà été rendues à la classe, un nouveau sujet sera présenté à l'élève absent.
- Étude de gestion: obligation de justifier l'absence par un certificat médical puis rattrapage de l'épreuve.
- Cas de fraude : L'élève est amené à la direction, il obtient la note de 0.
- Élèves en situation de PAP: tiers temps accordé ou un sujet aménagé.

#### Planning des tests du samedi des classes de Premières 2022/2023

| 1ère STMG A B et C |                  | Terminales STMG A et B (et C) |                |
|--------------------|------------------|-------------------------------|----------------|
| Dates              | Disciplines      | Dates                         | Disciplines    |
| 01/10/2022         | Droit-Économie   | 03/09/2022                    | Droit-Économie |
| 08/10/2022         | Français         | 24/09/2022                    | MSGN           |
| 15/10/2022         | Management       | 19/11/2022                    | Philosophie    |
| 19/11/2022         | SDGN             | 26/11/2022                    | Droit-Économie |
| 14/01/2023         | Droit-Économie   | 03/12/2022                    | MSGN           |
| 21/01/2023         | Management / SGN | 04/02/2023                    | Droit-Économie |
| 04/02/2023         | Français         | 11/02/2023                    | MSGN           |
| 11/03/2023         | SGN              | 04/03/2023                    | Philosophie    |
| 18/03/2023         | Français         | 06/05/2023                    | Philosophie    |
| 25/03/2023         | Droit-Économie   |                               |                |
| 22/04/2023         | Management       |                               |                |
| 06/05/2023         | Français         |                               |                |

Les évaluations de 1<sup>ère</sup> et de Terminale, en classes, ont un coefficient de 2 et les évaluations du samedi ont un coefficient de 3.